

LIAISON NATIONALE A.D.C.***Demandez le programme !*****JM : Chronique d'une mort annoncée.****Contrôle de connaissances :
Le retour !**

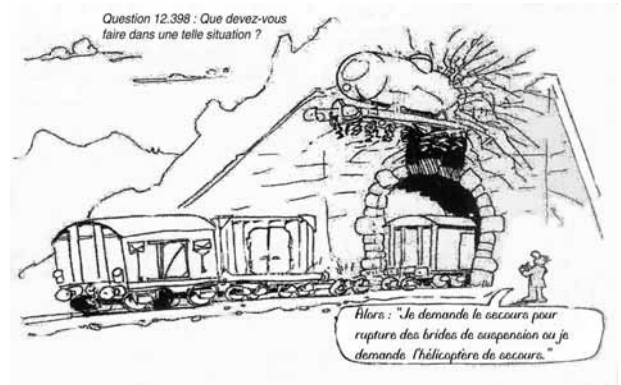
Sous couvert d'une mise en conformité avec le volet professionnel de l'arrêté aptitude, la direction réforme le système de formation continue des ADC, en profite pour renforcer le rôle du CTT DPX. et faire des économies.

Suppressions des quatre Journées du Mécanicien, 1 accompagnement en ligne minimum dans l'année. La direction cherchait à faire des économies sur la formation, elle y va fort, c'est - 510 000 heures de formation continue prévues au budget pour 2005 et 2006.

Extrait d'une note interne, intitulée « Projet Arrêté d'aptitude, application au 1^{er} septembre 2004 »
« Plus d'initiative donnée au dirigeant de proximité. »
« La direction à la traction a choisi de profiter de l'arrêté d'aptitude pour, au travers du dispositif de formation et d'évaluation, améliorer le management de la sécurité tout en offrant des marges de manœuvre aux cadres en charge de l'habilitation. »

Individualisation de la formation continue !
EPA - Objectifs - Résultat - GEXCI.
Le cadrage est en place, votre CTT DPX décidera de votre déroulement de carrière professionnelle et de votre avancement.

En 1985 les agents de conduite se sont opposés au contrôle de connaissances. Sous une autre forme, la direction tente de soumettre à nouveau les ADC à l'arbitraire du chef tout puissant.



Ces orientations confirment la volonté de la direction de casser le métier de conducteur dans une filière traction unique et préparent la filialisation par activités.

Après les roulements, les UP, les formations initiales, les primes, les procédures réglementaires spécialisés, voici la formation continue par activité.
« Une formation adaptées aux besoins de chacun et aux besoins de l'équipe en fonction » :

- du roulement,
- des lignes, dont la connaissance est validée par le CTT DPX
- des engins pratiqués,
- des objectifs et résultats à atteindre.

La direction a convoqué les organisations syndicales à une réunion d'information **le 9 juillet**, elle devrait nous y faire connaître dans le détail ses décisions définitives.

Seule une mobilisation forte des ADC pourra faire reculer la direction. C'est dans cet esprit que nous avons adressé, le 23 juin, aux autres fédérations un courrier pour étudier ensemble les conditions d'une riposte adaptée à la hauteur des enjeux.

St Denis, le 01 juillet 2004.